



Régularisation après 10 ans de présence en France

Par **ouriacha**, le **10/01/2012** à **18:47**

Bonsoir,

Je viens de me présenter aujourd'hui à la sous préfecture d'Argenteuil pour mon Rendez-vous après avoir fourni mes justificatifs de présence en France depuis 10 ans on m'a remis un récépissé de 3 mois, à ma grande surprise celui ci est sans autorisation de travaille et on m'a signifier qu'il faut attendre 1 an a 18 mois pour pouvoir prétendre à une carte de séjour avec autorisation de travail, cela dû d'après eux au retard accumulé et au manque du personnel dans leurs services. D'ici là j'aurai 13 ans de présence et non 10 ans comme la stipule la loi. Ma question : est-il normale d'attendre toute cette période ? si non y a t-il moyen d'entamer une procédure pour accélérer le traitement ?

Merci

Par **texman**, le **11/01/2012** à **12:59**

moi j'ai pas encore fait mes démarches par ce que je galère un petit peut avec mes preuves de 10 ans ci ta des conseils a donner et qu es ce qu'ils acceptent comme preuves et qu es qu'ils rejettent dans le dossier.

merci

Par **djamel02**, le **11/01/2012** à **14:01**

bonjour,

je suis dans le meme cas que vous ,je suis algerien la sa fait 10 ans et 7 mois en france , j'ai envoyer mon dossier en mois de juillet dernier bientôt six mois j'attend toujours .merci

Par **ouriacha**, le **11/01/2012** à **17:27**

Salut

Pour mois c'est la S/préfecture d'Argenteuil, il acceptent tout documents ou votre nom existe (facture d'achat, document médical, f impôt, titre de transport (Navigon avec les justificatifs de chargement),travail déclarer(fiche de paies), mais soyer sur que javait tout un paquets de justificatifs mais ils ont besoin que de quatre par ans, et comme je te dit selon les préfecture et l'agent qui te reçois.

Bon courage les frères c'est pas le moments de ce stressée, tout ce réglera pour tous.

Par **djamel02**, le **07/03/2012** à **20:49**

bonsoir.

enfin j'ai reçu une réponse favorable après 8 mois d'attendre, je vous souhaite tous la meme chose.

Par **boualger**, le **08/03/2012** à **17:05**

Bonjour

Félicitation djemel je voudrais savoir juste pour information c'est quelle préfecture.

Encore félicitation et bon courage pour la suite.

Par **djamel02**, le **09/03/2012** à **23:28**

salut merci boualger, moi je dépend de la prefecture de seine et marne (melun) si tu as des questions n'hésite pas mon frere bon courage.

Par **david**, le **26/09/2012** à **16:15**

Bonjour je suis en France depuis dix ans ,huit ans en tant que étudiant et deux ans sans papiers pourriez vous m'aider si je pourrais solliciter une régularisation à la préfecture pour mes dix ans de présence en France,j'attends votre aide et merci à l'avance.

Par **yayama**, le **15/11/2012** à **16:36**

quels sont les documents a fournir pour le renouvellement de la carte de sejour d'un ans obtenus apres dix ans de presence en france